

## PROCES-VERBAL de la séance du 11 décembre 2017

La séance du Conseil général s'ouvre à 19h00 sous la présidence de Monsieur Vincent Chabloz. Il salue la présence de Madame Agnès Harr, boursière communale de Lully.

Monsieur le Président lit l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaite y apporter une modification. Ce n'est pas le cas.

### Appel :

L'appel est fait par Madame Lauren Blanc, secrétaire du Conseil. 61 membres sont présents sur 85 assermentés.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### Approbation du dernier procès-verbal :

Monsieur Vincent Chabloz informe l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017, approuvé par le bureau, était à disposition des membres du Conseil un quart d'heure avant la séance ainsi que sur le site Internet de la Commune ([www.lully.ch](http://www.lully.ch)).

Le Président demande si quelqu'un désire la lecture totale ou partielle. Ce n'est pas le cas.

Il demande ensuite si quelqu'un désire y apporter des modifications. Ce n'est pas le cas.

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 est accepté à l'unanimité.

### Assermentation :

Monsieur Vincent Chabloz informe l'assemblée qu'il a reçu la demande d'assermentation de plusieurs personnes et demande si d'autres personnes dans la salle désirent être assermentées. Ce n'est pas le cas.

Monsieur le Président prie les intéressés à venir devant l'assemblée pour se présenter. Puis il demande à toute l'assemblée de se lever pour la prestation de serment. Monsieur le Président passe à la lecture de l'article 4 du règlement communal et demande la promesse de :

Monsieur	Xavier BIRARDA
Monsieur	Martin HUMPERT
Madame	Delphine RUBIN

Monsieur Vincent Chabloz leur souhaite la bienvenue et déclare qu'ils peuvent d'ores et déjà participer aux travaux de l'assemblée.

### Correspondance

Monsieur le Président annonce que le bureau n'a pas reçu de correspondance.

### Communications de la Municipalité

Monsieur Mark Wings, Syndic, présente à l'assemblée Madame Alicia Pélichet qui remplace Madame Caty Maietti au Contrôle des habitants à Lully depuis novembre 2017.

Monsieur Wings donne la parole à Monsieur Jean-François Rubin pour parler du projet « Lully: retour aux sources » en collaboration avec la Municipalité. Il souhaiterait développer une stratégie de biodiversité dans la commune.

Le Syndic remercie Monsieur Rubin pour son travail.

## **Budget 2018**

Monsieur Marc Genton présente le budget susmentionné que les conseillers ont reçu en annexe à la convocation de la présente assemblée.

Le rapport de la commission des finances est présenté par Monsieur Jérôme Livet et donne un avis favorable au préavis.

Monsieur Vincent Chabloz ouvre la discussion à ce sujet.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Le Conseil passe au vote pour adopter le budget 2018.

L'assemblée du Conseil général de Lully

- Dans sa séance du 11 décembre 2017,
- Vu le préavis de la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'adopter le projet de budget pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

## **Divers & Propositions Individuelles**

Monsieur le Président ouvre la discussion à qui voudrait prendre la parole.

Monsieur Nicolas Gfeller fait une présentation sur la mise en place des festivités pour les 1000 ans de Lully du 22 au 30 juin 2018 à l'allée des Platanes. L'objectif est d'avoir des activités tous les soirs de la semaine et pour que ce soit accessible à toutes les générations.

Les conseillers applaudissent chaleureusement Monsieur Gfeller et le comité d'organisation pour la qualité de leur travail.

Monsieur Olivier Cretegnay voit sur le Budget 2018 que l'on prévoit l'installation de Moloks et voudrait savoir leur emplacement.

Monsieur Mark Wings, Syndic, répond que leurs emplacements ne sont pas encore définitifs car il faut encore l'accord du Canton.

Monsieur le Syndic informe l'assemblée qu'il y a une nouvelle directive pour le refuge de Lully. La location sera augmentée à CHF 200.- car dorénavant un employé sera responsable de contrôler l'état de propreté du refuge, et en cas de salissures, fera les nettoyages qui seront refacturés aux locataires concernées.

Madame Edith Chabloz demande quand les WC publics seront en fonction?

Monsieur Raphaël Coucet répond, prévu courant de l'année 2018.

La parole n'étant plus demandée, il est 20h20. Monsieur Vincent Chabloz clôt la séance et invite l'assemblée à la préparation d'une fondue offerte par la Municipalité avec les remerciements du Conseil.

Le Président :



Vincent CHABLOZ



La Secrétaire :



Lauren BLANC

Lu et approuvé le

23-05-2018

Les scrutateurs :



Olivier CRETEGNY



Viviane RONDOT